



Avis public

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue le 5 mars 2024 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour :

- La régularisation de l'implantation d'un abri d'auto pour une marge de recul avant.

Cette demande vise le **112, rue Elisabeth**

Ces demandes auront pour effet d'autoriser:

- Une marge avant de 5.91 mètres, contrairement à la marge avant de 7.6 mètres de la zone RB-2 exigée au règlement de zonage 699-11.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de cette demande de dérogation mineure pourront le faire lors de la tenue de cette assemblée.

Le dossier de la demande sera disponible au 1 rue Principale à Bedford, J0J 1A0.

DONNÉ à Bedford, ce 6 février 2024.

Richard Joyal
Directeur général